



Club de Natation
Dauphins-Genève
1216 Cointrin

RAPPORT DES FINANCES 2023

Après 3 années compliquées par le Covid 19, les Dauphins bouclent l'année 2023 avec un bénéfice de **Fr. 18'120** contre **Fr. 763** en 2022.

Le "**Bilan**" cumule à **Fr. 824'503** (Fr. 802'350 en 2022).

Dans les « **PRODUITS** », **49 membres** (52) se sont acquittés de leur cotisation en 2023 pour un montant total de **Fr. 11'665** (9'835). Cette somme, pour les 3 sections, se répartit comme suit :

La section "**Plongée**" avec **Fr. 4'300,00** (Fr. 4'555,00) pour **15 membres** cotisants (16), puis la section "**Nage avec Palme**" avec **Fr. 4'200** (Fr.2'785,00) pour **19 membres** cotisants (18), la section "**Natation sportive et Triathlon**" à **Fr. 3165** (Fr. 2'495,00) pour ses **15 membres** cotisants (18).

Les « produits divers » de Fr.6'507 correspondent, pour Fr.1'607 à des gonflages effectués par la section PLO et pour Fr.4'900 à une correction des comptes 2022.

Nous avons pu compter cette année encore sur les bénéfices de la tenue du stand « **Saucisses Frites** » lors de la « **Fête des Ecoles** » et celle du « **1er août** » à Meyrin. La « **Fête des Ecoles** » a permis cette année de dégager un bénéfice, de **Fr. 2'298**. Quant à celle du « **1er août** », elle a rapporté la somme record de **Fr. 3'499** soit au total, pour les 2 fêtes, **Fr. 5797**. Nous avons aussi participé à la fête des Ailes qui a dégagé une perte de Fr 276 mais notre présence y était importante. Je remercie chaleureusement les bénévoles qui ont donné leur temps et leur énergie pour tenir ces stands. Sans leur dévouement, le club ne pourrait pas tenir ces 2 stands qui sont enviés et convoités par de nombreuses Sociétés communales, d'où l'importance de la présence de l'effectif complet du club.

Comme en 2022, nous n'avons pas demandé de subvention à la Commune de Meyrin, car le bénéfice réalisé par notre Ecole de Natation fait office de subvention, par la mise à disposition, gratuite, du bassin de l'Ecole des Champs-Fréchet. Nous tenons à remercier les Autorités de la Commune de Meyrin pour ces facilités accordées à notre club.

Nous avons aussi pu compter cette année sur les résultats de notre « **ECOLE DE NATATION** », qui a dégagé un bénéfice de **Fr. 48'122** contre Fr. 37'724.en 2022.. Cette amélioration est due à une fréquentation accrue des cours sur les saisons de l'hiver et du printemps 2023. En 2022 ces deux saisons subissaient encore les conséquences du Covid 19 avec une reprise lente et encore beaucoup d'annulations et de reports de cours. Cette embellie coïncide également avec la reprise de la distribution des Flyers à Meyrin. Nous profitons de cette occasion pour remercier toute l'équipe de notre école de natation et saluer son implication pour satisfaire nos clients, lesquels reconnaissent la qualité des prestations de nos moniteurs de natation, dont les compétences ne sont plus à démontrer, et le sérieux de l'enseignement de nos cours.

Pour rappel, le bénéfice réalisé par l'Ecole de Natation est indispensable au fonctionnement du club. Il contribue aux frais onéreux comme la révision du compresseur, de notre véhicule minibus, au renouvellement du matériel et autres équipements ainsi qu'à leur entretien. Les contrôles périodiques ne doivent souffrir d'aucune négligence car il en va de la sécurité de tous les membres du club. Il permet une aide aux frais du loyer des locaux du club, des assurances et autres dépenses qui ne sont pas imputées aux sections. Enfin il contribue à l'alimentation du compte « Provision Ecole de natation » duquel nous avons dû faire appel pendant la période de Covid.

Les activités du Club, Plongée, Nage avec Palmes et Natation Sportive se sont globalement autofinancées avec des disparités entre les différentes sections.

La section PLO a généré des revenus de Fr.9'033, avec les cotisations de ses membres, à hauteur de Fr.4'300, ses gonflages pour Fr.1'607 et la répartition du bénéfice des stands de la fête des promotions et du 1^{er} août pour Fr.3'126 (répartis par section au prorata du nombre de membres présents sur le stand). Les charges de la section s'élèvent à Fr.7'048, dont Fr.4'219 de gaz et air comprimé et Fr.972 de cotisation à la FSSS, CMA et Tdisdi. Le reste des charges couvre les sorties et repas organisés avec les membres, ainsi que l'indemnité du responsable de section. La section PLO a donc dégagé un **résultat positif de Fr.1'985**.

La section NAP a généré des revenus de Fr.5'569 avec les cotisations de ses membres à hauteur de Fr.4200 et la répartition du bénéfice des stands pour Fr.1'369. Les charges de la section s'élèvent à Fr.5'009, principalement en indemnités de moniteurs pour Fr.2996. Les Fr.2'013 de charges restantes couvrent des frais de matériel pour Fr.456, les cotisations FSSS, pour Fr.387, les frais de formation pour Fr.350 ainsi que le repas des membres et indemnité du responsable de section. La section NAP a donc dégagé un **résultat positif de Fr.560**

La section NAS/TRI a généré des revenus de Fr.4'467, entre les cotisations pour Fr.3'165 et la répartition du revenu des stands pour Fr.1302. Les charges de la section s'élèvent à Fr.6'422 dont Fr.4'640 d'indemnités de moniteurs et Fr.620 de frais de formation (Pool+). Le reste des dépenses est réparti entre cotisations Swiss Aquatique et indemnités du responsable de section.

La section NAS a donc généré **une perte de Fr.1'955**.

La section NAS avait en 2023 un montant de cotisation plus bas que les autres sections, à Fr.230 contre Fr.300 pour les sections NAP et PLO. Une augmentation de la cotisation à Fr.260 a été votée en 2023 et une seconde augmentation pour aligner la NAS sur les autres sections sera discutée un peu plus tard au cours de cette AG (point 8 de l'ordre du jour)

Le compte bloqué « **Deep Blue Found** », prévu pour l'acquisition, par le club, de ses propres locaux, dans le projet intercommunal, piloté par la Commune de Meyrin, de la réalisation de la future piscine olympique couverte située dans le quartier de l'Etang, près de Cointrin, culmine à **Fr. 401'786**.

Du point de vue de l'organisation financière, les comptes 2023 du Club ont été préparés par Capten Fiduciaire, qui a permis d'assurer en douceur la passation entre trésoriers. A compter du 1^{er} janvier 2024, je reprends les comptes du Club avec en support le logiciel en ligne « Club Desk » pour l'administration de club. Capten Fiduciaire continuera d'assurer la gestion courante de l'Ecole de Natation en 2024.

Pour terminer ce rapport, nous voudrions adresser nos remerciements aux vérificateurs des comptes, Mme Yvonne CERVINI et M. Gérard KOLHER, pour leur travail méticuleux exécuté dans le cadre de leur mandat. Ils vont aussi à toutes celles et ceux qui, par leur bénévolat, leur disponibilité, leur motivation, ont contribué à la bonne marche du club, sans oublier les monitrices, moniteurs et professeurs de notre Ecole de Natation, pour le sérieux et la qualité des cours donnés.

Notre reconnaissance va également aux **Autorités de la Commune de Meyrin** pour leur aide très appréciée, comme la mise à disposition des piscines lors des entraînements et pour l'enseignement de la natation, ainsi qu'à tout le Personnel Communal, pour sa collaboration toujours très appréciée. Enfin, ils s'adressent au Comité du **Cartel des Sociétés Communales de Meyrin** ainsi qu'à ses 2 secrétaires pour leur travail efficace, leur appui logistique, cotisations, listes des membres, photocopies ou autre.

Merci de votre attention.

Delphine Le Dantec

Trésorière